

Piscines Magiline externalise la fabrication des équipements

ACCORD DE SOUS-TRAITANCE POUR DES ÉQUIPEMENTS POUR PISCINE.

Le fabricant de piscines troyen Magiline vient d'annoncer la signature d'un accord de sous-traitance pour la fabrication de liners, volets et couvertures à barres pour piscine. « Ces activités seront désormais gérées par le groupe NextPool », annonce l'entreprise auboise gérée par Laurent Ostrowsky. Il est précisé qu'un « préalable à l'accord entre les deux groupes » a été établi et que « les employés Magiline concernés par cette annonce sont entièrement repris par NextPool et font l'objet d'un accompagnement personnalisé ».

T.P.